

# Dispositif ITEP

Dispositif ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique)

Le village – 04660 Champtercier

Tél : 04 92 31 34 02 fax : 92 64 31 18 19

**Directeur Thierry Kalfous**



ITEP, aire de jeux



Itep de Champtercier



ITEP : Atelier de modelage

**L'ITEP s'adresse à des jeunes de 5 à 20 ans selon les indications du décret du 6 janvier 2005.**

**Sa capacité est de 24 places réparties sur deux unités :**

- Un établissement principal à Champtercier (04660), pour 16 jeunes de 5 à 13 ans
- Une villa sur Digne, Les Augiers pour les jeunes de 13 à 20 ans : 8 places

L'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique a pour mission l'accueil des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

## CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission est prononcée par le Directeur après l'avis du médecin et de l'équipe pluridisciplinaire, sur notification

d'orientation en ITEP de la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie) sous l'égide de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Cette commission aura été saisie par la famille, l'école ou tout autre praticien.

L'établissement se veut de proximité afin de répondre aux besoins du département des Alpes de Haute-Provence, dans un souci de rester au plus proche du lieu d'origine (famille/école).

### Le projet d'établissement

Il intègre une prise en charge pluridisciplinaire de l'utilisateur autour de 3 volets principaux :

- **le thérapeutique**
- **l'éducatif**
- **le pédagogique spécialisé** en co-relation avec la famille ; celle-ci est partie prenante de l'accueil du jeune au sein de l'établissement mais aussi au travers de diverses instances telles que le Conseil de la Vie Sociale.

Le projet d'établissement est garant du respect de la charte de la personne accueillie. Faisant suite au contrat de séjour signé avec l'enfant ou l'adolescent et sa famille et aux bilans établis après une période d'observation, le projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA), en co-rédaction avec les parents, intègre la prise en compte de soins spécifiques en fonction des besoins du jeune, qu'ils soient psychothérapeutiques ou rééducatifs.

### La scolarisation

Elle est assurée sur place, à Champtercier, par des enseignants de l'Education Nationale, dans une perspective de retour en milieu ordinaire.

Il s'agit pour chaque enfant ou jeune en difficulté de chercher les meilleures réponses en termes de scolarisation, de pré professionnalisation et de socialisation au travers de leur projet.

## UNE PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe pluridisciplinaire construit, ajuste et évalue conjointement avec la famille le projet individuel de l'enfant de l'admission au terme de la prise en charge.

Cette prise en charge globale n'est efficace qu'avec le concours d'un personnel intervenant spécialisé, outre le personnel administratif et technique :

- **Personnel médical et paramédical** : pédopsychiatre, médecin généraliste, psychologue, neuropsychologue, psychomotricien, orthophoniste, infirmière
- **Personnel éducatif et social** : éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, éducateur sportif, assistante sociale
- **Personnel pédagogique** : enseignants spécialisés, éducateur technique





